**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 11 (1923)

**Heft:** 173

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-257877

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

mentaire autrichienne, loi qui rend la fréquentation de l'église obligatoire comme la fréquentation de l'école, et punit une absence comme l'autre.

Pour finir, aimez-vous cette inscription qui fut placée officiellement au mur de la salle du Parlement danois et qui exhorte les députés, hommes et femmes, de la façon suivante :

*Tout en coopérant*
*Restez différents;*
*Rappelez-vous en somme*
*Que femme est femme et qu'homme est homme!*

(Traduction du danois).

Lisons donc le livre jaune ; voyons notre présidente locale, au besoin, bousculons-la pour qu'elle fasse venir au plus vite une provision de ce livre utile; si nous n'avons pas une présidente sous la main, adressons-nous à Mlle Gourd qui nous l'enverra. D'une façon ou d'une autre, enrichissons prestement notre bibliothèque de la lecture substantielle et intéressante qu'est le « Suffrage des femmes en pratique. »

J. VUILLIOMENET.

## De-ci, De-là...

***Apprentissage ménager.***

Les lectrices du *Mouvement Féministe* se souviennent peut-être qu'un des numéros de juillet dernier annonçait l'organisation à Genève de l'apprentissage ménager, et exposait les avantages de cette création, tant pour les maîtresses de maison que pour les jeunes filles disposées à se vouer au service domestique.

Nous avons aujourd'hui la satisfaction d'annoncer que la dite organisation fonctionne, que des inscriptions de maîtresses de maison et d'apprenties ménagères ont été reçues à l'Office central des apprentissages, et que la Commission de surveillance est prête à remplir ses délicates, mais très utiles fonctions. Nous rappelons que l'apprentissage ménager, par son organisation même et par le contrat sur lequel il est basé, est analogue aux apprentissages des autres métiers, et que la dévouée secrétaire de l'Office central des apprentissages (Taconnerie, 3) fournira à ce sujet tous renseignements et explications qu'on pourra désirer.

Ch. CHAMPURY.

***Un nouveau Lyceum.***

Nous recevons avis de la réorganisation du Lyceum de Belgique sur des bases nouvelles, qui semblent devoir lui assurer plein succès. Ce Lyceum, situé 22, place de l'Industrie, à Bruxelles, est comme tous ses confrères affilié au Lyceum International, et comme eux (il en existe maintenant dans 21 villes) peut offrir à toutes les « lycéennes » de passage, de même qu'aux étrangères s'occupant spécialement de questions sociales, littéraires ou artistiques, les ressources d'un immeuble confortable, avec de jolies chambres à prix très modéré, de salons de lecture, de conversation, d'un tea-room, etc., etc. Il est intéressant pour nous de relever que la présidente et la secrétaire de ce nouveau Lyceum sont en même temps la présidente et la secrétaire de la Fédération belge pour le suffrage des femmes; Mme Jeanne Brigode et Mlle Louise Van den Plaas, toutes deux bien connues dans nos milieux féministes internationaux.

***Une nouvelle occupation féminine.***

C'est avec grand plaisir que nous enregistrons la nomination d'une jeune femme, Mme G. Jornot, comme chantre suppléant à la cathédrale de Saint-Pierre de Genève. Mme Jornot, qui est une excellente musicienne, s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction générale, et personne ne semble scandalisé que, tout à côté de la chaire où prêcha Calvin, ce soit de temps en temps une voix de femme qui dirige le chant des fidèles.

Voici un nouveau coup porté, et par les autorités de l'Eglise de Genève elles-mêmes, à la fameuse parole de saint Paul, qui a encore tant de poids auprès de certains esprits.

***Cartel romand H. S. M.***

L'Assemblée d'automne du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale a été tenue le 4 octobre, à Lausanne. 48 Sociétés affiliées s'y étaient fait représenter par 38 délégués. L'Assemblée a pris acte de la situation financière et adopté le budget pour l'an prochain — en prévoyant malheureusement un chiffre de recettes inférieur au chiffre des dépenses; elle a de plus décidé que le Cartel supporterait les charges éventuelles d'un procès intenté au Secrétaire général par la Direction du Kursaal de Lausanne, et s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour l'abandon du journal le *Nouvel Essor* comme organe officiel du Cartel, ceci en raison des divergences d'opinion qui se sont produites sur divers sujets, entre autres lors de la votation fédérale du 3 juin. Le programme pour l'exercice 1923-1924 a été adopté sur la base de distribution de brochures, de conférences, etc., de moralité publique, puis de l'organisation de semaines d'hygiène sociale et de démonstration d'hygiène sociale dans quelques localités.

***Une femme présidente du Conseil général des syndicats anglais***

C'est Miss Margaret Bondfield, l'un des chefs les plus capables du mouvement syndical féminin anglais et que nous venons de voir à la Vme Conférence internationale du Travail, qui vient d'être élue à cette fonction. Et c'est la première fois que cette

## VARIÉTÉ

### Les femmes et les livres

« Les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes — du moins de prétention — et manqués », a dit Barbey d'Aurevilly. Et, tout récemment encore, André Fontaines, critique au *Mercure de France*, écrivait : « Le souci d'art désintéressé (c'est-à-dire sans préoccupation de plaire, de se montrer, de séduire) existe-t-il jamais sans souillure chez la femme? L'exemple est rare, bien que je sache où il se trouve; au surplus, il faut l'avouer, que d'hommes sont femmes sur ce point !»

Voilà deux réflexions qui, certes, ne sont guère réjouissantes. L'une fait de la femme qui écrit un être manqué et faussé, disons le mot : un raté. L'autre, si elle s'applique également à certains hommes, n'en refuse pas moins à la femme cela même qui fait la grandeur de tout artiste, quelle que soit sa spécialité : l'art placé au-dessus des questions d'amour propre ou d'intérêts, le travail aimé pour lui-même, en lui-même, l'idéal poursuivi sans souci de capter l'approbation d'autrui.

Faut-il donner raison à ces deux auteurs ?

De la première de ces affirmations, il est facile de faire bon marché. Il va de soi qu'une femme peut écrire des vers, de la prose, voire même de la prose scientifique, sans pour cela perdre ses qualités féminines. Car, remarquons-le en passant : quand on parle de la disparition des attributs de la femme, on sous-entend toujours que ce sont ces qualités qui disparaissent; les défauts, eux, subsistent... Or, il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder autour de soi pour voir qu'il est des femmes qui manient la plume et qui possèdent néanmoins — les hommes eux-mêmes le reconnaissent — tout ce que nous entendons par ces mots : la grâce et le charme féminins. Critique qui ne porte qu'en apparence, l'assertion de Barbey d'Aurevilly ne mérite pas de nous émouvoir. Elle a d'ailleurs en tout l'air d'une boutade.

La remarque d'André Fontaines est plus intéressante, plus grave aussi par ses conséquences. Car s'il était prouvé que la femme, de par sa nature, est incapable de se hausser à la conception de l'art pur et simple, du même coup serait démontrée la vanité de ses efforts dans le champ de la littérature : ses tentatives de faire œuvre qui dure n'apparaîtraient plus que comme autant de sottes prétentions. Ce serait l'histoire de la grenouille et du bœuf.

présidence, d'importance capitale, est confiée à une femme.

Miss Bondfield, qui a débuté dans la vie comme petite vendeuse de magasin, a rapidement franchi, grâce à ses facultés remarquables, tous les degrés du syndicalisme organisé. Elle a été membre influent de la Ligue anglaise des Syndicats féminins, fondatrice de la Fédération internationale des Travailleuses, et a, à plusieurs reprises, représenté le mouvement ouvrier aux Conférences internationales du Travail. Par deux fois, elle a posé sa candidature aux élections parlementaires, et l'an dernier elle a réuni le plus haut chiffre de voix obtenu par l'une des 32 femmes candidates.

***Une comtesse candidate socialiste.***

Les journaux anglais annoncent que la comtesse Warwick, descendante du fameux « Faiseur de rois », a posé sa candidature au nom du Labour Party pour la prochaine élection complémentaire de Leamington. Les sympathies travaillistes de Lady Warwick sont d'ailleurs connues de longue date, puisqu'elle a fait de sa résidence d'Easton Lodge une maison de vacances, de repos et de rencontres pour les chefs du mouvement socialiste anglais.

---

# L'assurance-vieillesse et ses perspectives[1]

## I

La question de l'assurance-vieillesse nous tient à cœur depuis longtemps, comme à tous ceux et celles que préoccupent les questions morales et sociales dans cette période particulièrement inquiétante de l'après-guerre. Il y a près de trente ans d'ailleurs qu'elle est à l'étude sur le terrain fédéral, mais les votations populaires du 3 décembre 1922 sur un prélèvement sur la fortune, destiné à en rendre possible la création immédiate, puis celle du 3 juin 1923 sur l'imposition de l'alcool, qui aurait fourni à la Confédération et aux cantons les recettes indispensables à cette création, et qui ont été négatives toutes les deux, ont rendu à cette question une actualité plus tragique et plus intense. Car il y a peu de situation, en effet, qui doive éveiller une sympathie plus active que celle de la vieillesse dépourvue. Elle doit partager avec l'enfance malheureuse ce privilège. C'est aux deux extrémités du chemin de la vie, au départ d'abord, puis à l'approche du but final, que de nombreux voyageurs ont le plus besoin de l'aide de leurs compagnons de route. Et ceci parce qu'ils sont faibles les uns et les autres, et que la grande loi de solidarité humaine réclame pour eux l'aide des forts. *Pro Juventute, Pro Senectute* sont des activités sociales qui se donnent la main. Et je crois bien que, si l'enfance malheureuse excite une pitié profonde, dans laquelle on retrouve sans peine une manifestation du sentiment maternel, la vieillesse infortunée doit inspirer encore plus de compassion, car ce n'est pas seulement la souffrance physique qui l'accable, le froid, la faim, la maladie, les infirmités, c'est encore la souffrance morale, la dépendance, si dure à accepter, l'incapacité de se suffire après de longues années de labeur, le sentiment d'être à charge aux siens, ou l'obligation de recourir à l'assistance publique.

En outre, et malgré toute la confiance que mérite cette dernière, elle est insuffisante à atteindre tous ceux, et toutes celles surtout, dont la situation difficile, désespérée peut-être, demeure inconnue, parce que leur dignité les retiendra de demander ou même d'accepter une aumône. Tout le monde en connaît de ces femmes, usées par de longues années de travail assidu, dont le résultat a suffi tout juste à les faire vivre, peut-être avec l'aggravation d'une aide indispensable à fournir aux leurs, qui n'ont rien pu mettre de côté « avant que les jours mauvais viennent », obligées de par leur situation sociale à une certaine tenue, employées, demoiselles de magasin, et encore et surtout, femmes innombrables qui vivent plus que modestement du produit de leçons mal payées, pleines d'une dignité réservée vis-à-vis de ceux qui les rétribuent, et qui, lorsque l'âge les atteint et le déclin des forces, ne trouvent plus d'emploi (on les réserve aux jeunes) et se voient sans ressources. On ne les voit pas, cependant, recourant à l'Assistance publique! Celles-là, c'est de l'assurance-vieillesse qu'elles espèrent et attendent à bon droit que leur vienne le salut.

Pour belle et précieuse, en effet, que soit l'assistance comme forme d'entr'aide, elle ne peut ni ne doit nous contenter. C'est une orientation nouvelle qu'il convient d'adopter, mieux en harmonie avec les aspirations sociales de l'heure actuelle. Cette forme vieillie de l'assistance doit céder le pas à celle, combien supérieure, combien plus morale, de l'assurance.

Dans l'assistance, il y a d'un côté ceux qui donnent, ceux qui, à côté de tous les privilèges qu'ils possèdent, joignent encore celui-ci: pouvoir donner. De l'autre côté, il y a ceux qui reçoivent, qui ont pris peut-être, hélas! l'habitude de recevoir, et qui acceptent cette situation d'infériorité avec une résignation à l'inévitable, dont leur dignité ne sait plus souffrir. Dans l'assurance, au contraire, toute cette dignité est sauvegardée: l'aide indispensable ne doit plus être attendue de l'aumône, mais elle est créée par la prévoyance et soutenue par la solidarité.

Et ceci, qui est vrai pour toutes les formes de l'assurance, l'est en particulier pour celle qui nous occupe aujourd'hui. En

[1] Travail présenté à l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, à Winterthour, le 7 octobre 1923.

---

**Les choses sont-elles ainsi? Laissons de côté, si vous le voulez bien, ce qu'une femme peut fournir dans le domaine de la littérature scientifique : science pure, histoire, philosophie, critique enfin — d'art, musicale ou littéraire — dans la mesure où la critique relève de la science. Et tenons-nous en ici à cette littérature que l'on pourrait qualifier d'artistique, si le terme de littérature tout court ne servait pas le plus souvent à la désigner : vers ou prose où l'auteur non seulement s'efforce de développer certaines idées, mais vise à un effet esthétique — œuvre littéraire dans laquelle l'artiste se trouvé intéressé au même chef que le penseur. Que valent les femmes dans ce domaine-là?**

**Les critiques et recensions de romans et de recueils de vers publiés par les grandes revues littéraires françaises peuvent nous éclairer sur ce point. Or, il est impossible que quiconque les lit régulièrement ne soit pas frappé par la rareté des cas où des œuvres de femmes sont l'objet d'éloges francs et nets. Le plus souvent, critiques et louanges — toutes deux fort mesurées d'ailleurs — se répondent, se balancent, et se compensent si bien qu'on aboutit à un résultat quasiment nul. Elles vous amènent à conclure, en ce qui concerne la qualité des ouvrages examinés, à une monotonie et une banalité navrantes. Sous la plume des critiques qui dressent le bilan de ces œuvres, certaines expressions reviennent avec la fréquence d'un *leit-motiv*. C'est à tel point qu'on peut se demander si elles ne contiennent pas une grande part de vérité. En voici quelques échantillons que je cite au hasard parmi celles que j'ai cueillies au cours de mes lectures : « Mlle X possède des dons poétiques, mais manque d'expérience et de savoir, bien plus ; de spontanéité véritable. Ecolière à ses débuts, bon travail mais encore toute à ses réminiscences.» — « Mme X. ne se trouve jamais en défaut, mais aucune vibration, aucun accent personnel. » — Mlle X. sait chanter juste, mais d'étranges défaillances au milieu des vers les plus charmants déconcertent».— Sur Mme X: «Peut-être est-ce un peu trop joli et tarabiscoté? » Et enfin ces paroles — d'André Fontaines encore — : « Beaucoup de femmes écrivent des vers dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils procèdent d'une connaissance suffisante ou terne du métier prosodique et qu'ils ne contiennent ni niaiserie, ni fadeur sentimentale, ni pédantesque étalage de psychologie... ou de psychophysiologie de névropathe exaspérée. Ces qualités négatives leur assurent bien des sympathies; louange à leur discrétion méritoire! Mais sitôt qu'on veut aller plus loin dans l'analyse de leur œuvre ou dans l'éloge, aucune originalité ne s'y décèle : si bien fait que**